



43, rue Greneta 75002 PARIS
Tél. : 01 44 76 96 70 – Fax. : 01 44 76 96 79

Communiqué DE PRESSE

MESURES SUR LA SECURITE DISCOURS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

ALLIANCE Police Nationale a pris connaissance du discours de Monsieur le Président de la République du 28 mai 2009 sur les différentes mesures qui seront prochainement mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de délinquance et de criminalité.

Globalement, ALLIANCE Police Nationale se félicite des mesures annoncées qui vont dans le droit fil de ses revendications depuis plusieurs années.

Sur le rapprochement Police Gendarmerie, ALLIANCE est satisfait de voir que ses revendications sont en partie reprises :

- Un réel rapprochement des deux forces de sécurité par une mise en commun des moyens et des effectifs.
- Un commandement unique au niveau national par le biais d'un grand Ministère de la Sécurité Intérieure tel que nous le revendiquons depuis 2001.
- Un commandement unique local au niveau des Préfets tel que nous l'avons demandé lors de notre action nationale du 14 mai 2009.

Ce rapprochement doit se traduire par une efficacité en matière de sécurité, au quotidien, sur le terrain. Ce rapprochement doit encore aller plus loin par un commandement unique dans les services.

A ce titre, dans le cadre de son action nationale, ALLIANCE Police Nationale a consulté la population par le biais d'une pétition : 12265 personnes ont répondu favorablement à notre vision sur ce rapprochement.

Sur le déploiement des moyens et des effectifs, ALLIANCE Police Nationale constate l'effort fourni pour donner tous les moyens nécessaires aux Policiers et aux Gendarmes dans des conditions optimales de sécurité pour accomplir leurs missions. L'augmentation du nombre des OPJ, le renforcement des actions des GIR et toutes les mesures annexes sont accueillis favorablement mais nécessitent une juste reconnaissance financière de la compétence, de l'expérience et de la disponibilité des fonctionnaires de Police et des Gendarmes.

.../...

Sur les violences en milieu scolaire, ALLIANCE Police Nationale émet sur ce point les plus grandes réserves et demande à ce que les représentants du personnel de la Police Nationale, mais aussi pour les gendarmes, soient consultés sur les mesures annoncées.

En effet, ALLIANCE Police Nationale considère que le métier d'enseignant incombe aux enseignants et que le métier de la sécurité, mission régalienne de l'Etat, incombe aux seuls policiers et gendarmes.

Le métier de Policier ne s'improvise pas et ne s'apprend par un simple stage ou un simple acte de candidature à des tests d'aptitude.

Pour ALLIANCE Police Nationale, il ne peut y avoir de mélange des genres et affirme qu'il serait dangereux de confier des missions de sécurité à des citoyens volontaires.

Cependant, ALLIANCE Police Nationale n'est pas opposé à ce que des policiers réservistes ou, dans le cadre d'un détachement auprès de l'éducation nationale, des fonctionnaires en fin de carrière puissent servir de référent, **en civil**, dans le cadre préventif et/ou dissuasif auprès des chefs d'établissement ou des CPE.

Cependant, si tel devait être le cas, l'Etat devra garantir un maintien opérationnel de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale.

Il ne pourra se traduire que par :

- un gel de la Révision Générale des Politiques Publiques (baisse des effectifs)
- un transfert de certaines missions dites indues vers d'autres acteurs de la sécurité (transfert des détenus hospitalisés, gardes des détenus hospitalisés, gardes statiques de bâtiments administratifs et autres)

Pour ALLIANCE Police Nationale, l'application de toutes ses mesures doit être abordée dans le cadre de la concertation. Aussi, ALLIANCE Police Nationale réaffirme qu'il est urgent de mettre en place un véritable « Grenelle de la sécurité ».

Paris, le 28 mai 2009

Contact presse
ALLIANCE Police Nationale
0144769670